

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de BETHUNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Le 24 novembre 2020, à 16h30, le Conseil d'administration de l'EPCC s'est réuni à la Cité des Electriciens à Bruay-la-Buissière, sous la présidence de Monsieur Julien DAGBERT, en suite d'une convocation en date du 17 novembre 2020.

Etaient présents :

Monsieur Julien DAGBERT, Président

Monsieur Philibert BERRIER, Vice-Président

Madame Maryse BERTOUX

Madame Catherine BERTRAM

Monsieur Norbert CROZIER

Monsieur Pascal GODIN

Monsieur Jean Paul KORBAS

Madame Virginie LABROCHE

Madame Isabelle LEVENT

Madame Sylvie MEYFROIDT, suppléante de Monsieur Olivier GACQUERRE

Monsieur Ludovic PAJOT

Madame Virginie SOUILLIART

Etait absent excusé :

Monsieur Robert MILLE

Procuration :

Monsieur Robert MILLE donne procuration à Monsieur Ludovic PAJOT

Cité des Électriciens

<p align="center">DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 24 NOVEMBRE 2020</p>

MODIFICATION DE LA TARIFICATION BILLETTERIE : PRESTATIONS ET VISITES

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

« Conformément aux lois n°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à leur fonctionnement,

Conformément aux décrets n°2002-1172 du 11 septembre 2002 et n°2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle,

Conformément à l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2019 portant création de l'EPCC Cité des Électriciens,

Vu la délibération n°2020-CA014 en date du 7 janvier 2020 relative à la création de la régie d'avances et de recettes de la Cité des Électriciens,

Afin de pouvoir répondre à certaines demandes de plus en plus fréquentes de privatisation des espaces, de prestations de conseils et d'expertise relatives aux domaines d'activités de l'établissement et face à des groupes constitués ou groupe d'individuels, il est proposé de modifier la grille de tarification des prestations 2020 adoptée par la délibération n°2020-CA023 du conseil d'administration du 3 mars 2020 afin d'y ajouter les éléments suivants :

- Location du Carin gourmand, de son matériel et de ses ustensiles,
- Location des espaces extérieurs et/ou intérieurs (autre que la location prévue ci-dessus du Carin gourmand ou de la salle espace séminaire),
- Prestation de conseil ou d'expertise en patrimoine minier, en particulier de ses paysages et de son habitat, à destination de tout professionnel (cinéma, télévision, entreprise, etc.),
- Forfait Dégustation en complément d'une visite ou d'un atelier dans le cadre d'un groupe constitué ou d'un groupe d'individuels. »

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
le Conseil d'Administration,
à l'unanimité

APPROUVE la grille tarifaire de billetterie modifiée ci-annexée pour les prestations et visites de la Cité des Électriciens.

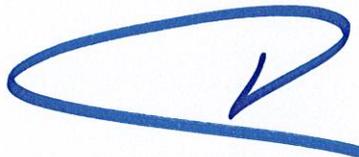
INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de l'Etablissement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Le Président,

Julien DAGBERT

Certifié exécutoire par le président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 27 NOV 2020
Et de sa publication le : 1 DÉC 2020



Le Président

Julien DAGBERT

REÇU LE 27 NOV. 2020



PRÉSENTATION DES TARIFS DE BILLETTERIE DE LA CITÉ DES ÉLECTRICIENS

	Type de prestations	PRIX DE VENTE TTC (EN EUROS)	CONDITIONS D'APPLICATION
	Plein tarif	6	
	Tarif réduit	4	les 6-18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les titulaires de la carte [L] (programme de fidélité du Louvre-Lens), les personnes en situation de handicap et l'accompagnant le cas échéant
	Gratuit	0	les moins de 6 ans, les étudiants en patrimoine, histoire de l'art, arts plastiques, les enseignants et les guides conférenciers pour une réservation d'un séjour de 4 nuits ou plus dans un gîte à raison d'une entrée par personne séjournant pour tous lors du week-end inaugural et des grands événements (Rendez-vous au jardin, Anniversaire Patrimoine mondial, Journées européennes du Patrimoine, Sainte-Barbe) pour les journalistes dans le cadre de l'exercice de leur métier Pour les artistes et leurs proches (famille, amis) : le nombre d'entrées gratuites délivrées sera spécifié dans le contrat ou la convention liant l'EPCC et l'artiste. Dans le cadre de l'organisation de jeux concours : 20 entrées gratuites maximum par an À partir de trois mois d'ancienneté, les salariés de l'EPCC auront droit à 5 entrées gratuites par an.
	Tarif tribu	20 + 3 par personne supplémentaire à partir de 6 et jusqu'à 8 personnes maximum	Visite en famille ou entre amis, de 4 à 8 personnes. Soit 20 euros pour 4, 5 personnes, 23 euros pour 6 personnes, 26 euros pour 7 personnes, 29 euros pour 8 personnes.
Individuel	Tarif horaire	4	
	Atelier (1h30)	6	Tarif plein
		4	Tarif réduit pour tout enfant dont l'adulte accompagnant suit la visite thématique organisée à la même heure
	Atelier spécifique pour les moins de 6 ans	3	
	Forfait de fourniture de matériel	3	Forfait appliqué par personne dans le cas d'atelier créatif impliquant la fabrication d'un objet offert à l'issue de la prestation, et dont nous fournissons les matières premières spécifiques, plus coûteuses que l'ordinaire.
Anniversaire	8	Tarif par enfant . D'une durée de 2h avec un atelier ludique, le goûter (1 part de gâteau et une boisson par enfant) pour un groupe de 6 à 15 enfants accompagnés d'un adulte responsable (gratuité pour l'accompagnateur).	
Visite guidée + accès au centre d'interprétation (Barreau 1, Barreau 2) et aux expositions (Maison d'ingénieur)	Plein tarif	8	
	Tarif réduit	5	les 6-18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les personnes en situation de handicap et l'accompagnant le cas échéant
	Gratuit	0	les moins de 6 ans, les étudiants en patrimoine, histoire de l'art, arts plastiques, les enseignants et les guides conférenciers pour tous lors des grands événements (Rendez-vous au jardin, Anniversaire Patrimoine mondial, Journées européennes du Patrimoine, Sainte-Barbe)
	Tarif Tribu	25 + 3 par personne supplémentaire à partir de 6 et jusqu'à 8 personnes maximum.	Visite en famille ou entre amis, de 4 à 8 personnes. Soit 25 euros pour 4, 5 personnes, 28 euros pour 6 personnes, 31 euros pour 7 personnes, 34 euros pour 8 personnes.

	Abonnement annuel	Programme de fidélisation "Cité des Amis"	50	Cet abonnement individuel ouvre droit à l'entrée gratuite avec un accompagnant, à une invitation personnalisée aux vernissages, à une visite privilégiée de chaque exposition, à 20 % de réduction à la boutique, à 5 % de réduction sur les publications de la Cité des Électriciens	
Groupe	Entrée	Droit de parole	30	La réservation d'un droit de parole en groupe (date et heure de visite) est obligatoire à partir de 9 visiteurs, hors guide. Le droit de parole est réglementé et limité aux professionnels de l'enseignement et de la médiation culturelle munis d'une carte professionnelle : guide conférencier, enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur. Un groupe est constitué de 25 personnes maximum.	
	Abonnement annuel Entreprises	Programme de fidélisation "Cité des Amis Entreprise"	Entreprises < 20 salariés	250	Cet abonnement individuel ouvre droit pour l'ensemble des salariés de l'entreprise : à l'entrée gratuite avec un accompagnant, à une invitation personnalisée aux vernissages, à une visite privilégiée de chaque exposition, à 20% de réduction à la boutique, à 5 % de réduction sur les publications de la Cité des Électriciens
			Entreprises 21-50 salariés	500	
			Entreprises 51-250 salariés	1500	
			Entreprises 251-500 salariés	3600	
			Entreprises > 500 salariés	5000	
	Atelier		Tarif horaire	100	Jauge : 10 à 25 personnes
	Visite guidée		Tarif horaire	100	Jauge : 10 à 25 personnes
	Accès en autonomie au centre d'interprétation avant/ après une visite guidée		Forfait pour le groupe	50	Jauge : 10 à 25 personnes
	Dégustation des produits du jardin, transformés ou non (soupe, salade de fruits...)		Forfait pour le groupe	50	Jauge : 10 à 25 personnes
	Visite théâtralisée	<i>Les Murs ont des oreilles</i>	1h30	250	Durée : 1h30 – Jauge : 10 à 40 personnes
	Forfait scolaire et assimilés (centre de loisirs, champ social, etc.)	Visite ou visite + atelier	Première heure	100	Jauge : 10 à 25 personnes
			Demi-heure supplémentaire	25	
Forfait "Petits groupes" (jauge inférieure à 10 personnes)	Visite ou visite + atelier	Visite théâtralisée <i>Les Murs ont des oreilles</i>	1h30	Durée : 1h30 – Jauge : 10 à 40 personnes	
		Première heure	50	Jauge : jusqu'à 10 personnes	
		Demi-heure supplémentaire	25		
Forfait séminaire	Accueil café/ viennoiserie + location d'une salle + mise à disposition du matériel (rétroprojecteur, paperboard, wifi)	4h	150	37,5 euros de l'heure pour l'entreprise soit un coût de 9,40 euros par personne sur une base de 16 personnes	
		7h	250	35,70 euros de l'heure pour l'entreprise soit un coût de 15,6 euros par personne sur une base de 16 personnes	
Individuel et groupe	Location du Carin gourmand, de son matériel et de ses ustensiles		4h	300	
	Location des espaces extérieurs et/ou intérieurs (autre que la location prévue ci-dessus du Carin gourmand ou de la salle espace séminaire)		à la journée	fourchette de 3000 à 5000 euros	Une convention spécifique viendra systématiquement encadrer une telle demande. Le tarif dépendra de la nature précise de la demande et des contraintes qu'elle engendre pour le site : d'une simple mise à disposition permettant de maintenir les activités courantes à une privatisation complète nécessitant une fermeture exceptionnelle, voire le recours à des moyens de contrôle des flux (barriérage, société de sécurité, etc).
	Forfait Dégustation			3	En complément d'une visite ou d'un atelier dans le cadre d'un groupe constitué ou d'un groupe d'individuels. Tarif par personne comprenant un biscuit sucré ou une tartine salé et un verre ou une tasse de boisson (bière, eau plate, eau gazeuse, sirop à l'eau ou café).

Prestation de conseil ou d'expertise en patrimoine minier, en particulier de ses paysages et de son habitat, à destination de tout professionnel (cinéma, télévision, entreprise, etc.)

tarif horaire

150

Un salarié pourra se voir missionné par la direction en tant que consultant Le tarif prend en compte les déplacements du consultant à l'intérieur de la Région Hauts de France. Tout déplacement en dehors de cette zone sera à la charge du demandeur.